

BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT
STATISTIQUES 1971.
RÉTROSPECTIVE 1967-1971.

Chaque année, l'activité des bibliothèques centrales de prêt (B.C.P.) fait l'objet d'analyses statistiques établies à partir des rapports annuels qui sont envoyés à la Direction des bibliothèques et de la lecture publique. (D.B.L.P.) Ces données statistiques sont publiées régulièrement dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, permettant ainsi de comparer les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus chaque année et de suivre le fonctionnement de ces établissements d'État, d'ancienneté et d'importance diverses, qui ont pour mission de desservir la population des communes de moins de vingt mille habitants et dont l'implantation tend à couvrir l'ensemble des départements français, sauf Paris et sa proche couronne.

Les statistiques de l'année 1971 sont donc présentées dans cet article mais il a semblé utile, en outre, d'introduire un élément supplémentaire d'information : la publication, sous forme de tableaux, des statistiques comparées sur cinq années, de 1967 à 1971. Bien que ces chiffres traduisent imparfaitement l'activité réelle des établissements, réduisant leur efficacité à des données uniquement quantitatives, cette comparaison fournira des indications sur les trois principaux éléments d'appréciation, à savoir le champ d'activité, les moyens dont disposent ces services et les résultats obtenus, permettant ainsi de replacer le bilan annuel dans l'évolution des B.C.P.

1. *Champ d'activité.*

Le nombre de B.C.P. créées à la fin de l'année 1971 s'élevait à 59 mais les deux établissements nouvellement créés, à savoir les B.C.P. du Tarn-et-Garonne et de la Vienne, n'ayant commencé à fonctionner qu'en fin d'année, les résultats statistiques présentés ci-après ne concernent que les 57 services en activité. L'apport de ces deux nouveaux départements se traduit cependant par un accroissement de 466 communes supplémentaires à desservir, représentant une population de 378 866 habitants.

Le tableau 1 montre l'évolution de la desserte des communes de 1967 à 1971.

Il est intéressant de noter que le nombre de communes desservies augmente régulièrement par rapport à l'ensemble des communes de moins de 20 000 habitants qui ont vocation à être desservies, et ceci malgré la création chaque année de

TABLEAU 1. — Desserte des communes par les B.C.P.

	Nom- bre de B.C.P. en activité	Communes à desservir ⁽¹⁾	Population des communes à desservir ⁽²⁾	Com- munes effecti- vement desser- vies ⁽¹⁾	Population des communes effective- ment desservies ⁽²⁾	% population des communes desservies/ à pop. des communes à desservir
1967	42	18 419	14 358 853	12 528	NC	—
1968	45	22 097	17 840 225	13 286	11 802 847	66,15 %
1969	51	23 144	19 541 338	13 799	13 016 988	66,61 %
1970	54	24 081	20 047 700	14 313	13 329 344	66,48 %
1971	57	24 547	20 233 958	14 691	14 163 083	69,99 %

NC : Non comptabilisé.

1. Moins de 15 000 habitants en 1967, moins de 20 000 habitants à partir de 1968.

2. D'après le recensement de 1968.

nouvelles B.C.P. qui ne desservent, comme il est normal dans les premières années de fonctionnement, qu'un petit nombre de communes.

Il faut signaler aussi qu'un certain nombre de communes de plus de 20 000 habitants sont desservies par les bibliobus du prêt direct scolaire puisque, pour cette forme d'action, le champ d'activité des B.C.P. s'étend à l'ensemble des communes du département.

2. *Accroissement des moyens d'action.*

— Budget.

a) Dépenses ordinaires.

Les crédits d'État pour le fonctionnement des B.C.P. se sont élevés en 1971 à 16 745 509 F.

Le tableau récapitulatif des crédits de fonctionnement attribués de 1967 à 1971 par la D.B.L.P. (tableau 2) fait apparaître une poussée très nette en 1968, consécutive aux conclusions du Comité interministériel sur le développement de la lecture publique, puis une stagnation en 1969 et 1970, suivie d'une légère remontée en 1971. Il faudra néanmoins attendre 1972 pour qu'une progression plus nette soit amorcée.

TABLEAU 2. — Dépenses ordinaires des B.C.P.

	Nom- bre de B.C.P.	Total	Per- sonnel (chap. 31-62)	Fon- ctionne- ment du service (chap. 34-62 art. 3)	Matériel auto (chap. 34-92 art. 1 et 2)		Frais de tournées (chap. 34-61)
					Achat	Entre- tien	
1967	45	6 444 730	3 480 000	2 503 200	200 000	185 355	76 175
1968	51	13 620 348	5 257 000	6 536 200	1 430 000	275 973	121 175
1969	54	13 688 725	6 343 000	6 079 800	690 000	414 750	161 175
1970	57	14 719 780	7 547 000	6 079 800	480 000	442 805	170 175
1971	59	16 745 509	8 915 000	6 479 800	612 700	469 609	268 400

En outre, les collectivités locales : conseils généraux et communes, subventionnent les B.C.P., d'une façon très inégale selon les départements. Au total, les ressources financières d'autre provenance que des fonds d'État ont atteint en 1971 le chiffre de 2 648 479 F (2 646 359 F en 1970).

Dans l'ensemble, si l'on ajoute les crédits d'État à ceux des collectivités locales, les B.C.P. ont pu disposer de 19 393 988 F, soit 1,35 F par habitant des communes desservies.

Les dépenses en achats de livres, y compris le premier équipement en livres des deux B.C.P. créées dans l'année, ainsi que les abonnements aux périodiques, ont atteint la somme de 4 677 782 F, soit 0,33 F par habitant des communes desservies.

Par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement, crédits d'État et subventions locales confondus, les dépenses en achats de livres et périodiques représentent 24,90 %. Si l'on ajoute à ces dépenses d'acquisition de livres les frais de reliure et d'équipement, le pourcentage atteint 31,48 %.

On constatera néanmoins dans le tableau 3 que les dépenses en achats de livres et en reliure n'ont pas encore rattrapé en 1971 le montant des dépenses de l'année 1968, année où il avait fallu équiper en livres 6 nouvelles B.C.P. et assurer la mise en service des bibliobus de prêt direct.

TABLEAU 3. — Dépenses en achats de livres et reliure

	Dépenses en achats de livres et abonnements	Par habitant des communes desservies	Dépenses en reliure et équipement de livres
1967	1 559 974	—	541 685
1968	4 898 251	0,41	851 551
1969	4 721 019	0,36	1 156 454
1970	4 446 529	0,33	1 230 838
1971	4 677 782	0,33	1 235 356

b) Dépenses en capital.

Les autorisations de programme ouvertes pour la construction et l'équipement mobilier des B.C.P. ont atteint en 1971 la somme de 2 086 712 F. (voir tableau 4).

— *Personnel.*

Sur les 150 emplois créés au budget 1971, 30 étaient attribués aux B.C.P.; l'effectif budgétaire comptait, y compris les 2 créations, 410 postes.

Le tableau 5 fait apparaître une lente progression des postes du personnel des B.C.P., continue mais encore insuffisante, puisqu'en 1971 il n'y avait qu'une personne pour 34 544 habitants des communes desservies.

TABLEAU 4. — Dépenses en capital. Autorisations de programme engagées

	Total	Constructions (chap. 56-10 art. 2)	Équipement mobilier (chap. 56-10 art. 3)
1967	1 848 074	1 033 279	814 795
1968	2 719 186	2 560 706	158 480
1969	2 740 018	2 354 715	385 303
1970	2 575 700	2 001 941	573 759
1971	2 086 712	1 480 211	606 501

TABLEAU 5. — Effectif budgétaire des B.C.P., personnel d'État

	Nombre de B.C.P.	Total	Scien- tifique (1)	Techni- que (2)	Adminis- tratif (3)	Service (4)
1967	45	195	45	59	46	45
1968	51	288	51	118	52	67
1969	54	345	54	141	68	82
1970	57	380	58	154	77	91
1971	59	410	64	164	83	99

1. Conservateurs, bibliothécaires contractuels, agent sur contrat.
2. Sous-bibliothécaires, sous-bibliothécaires contractuels, assistants contractuels.
3. Commis, sténo-dactylographes, agents de bureau.
4. Conducteurs, magasiniers.

— *Collections.*

Les 57 B.C.P. en activité en 1971 disposaient de 307 589 volumes de plus que les 54 B.C.P. en service en 1970, ce qui correspond à une augmentation de 7,6 %. Ce chiffre de 307 589 volumes représente l'accroissement du fonds, les pertes et les éliminations d'ouvrages étant décomptées. Sinon, les volumes acquis en 1971 ont atteint le chiffre de 420 561.

Avec 4 353 895 volumes, les B.C.P. disposent d'un volume pour 3,2 habitants des communes desservies.

Par ailleurs, le fonds de périodiques s'est accru de 70 titres nouveaux et les collections de disques de 1 599 nouvelles unités.

TABLEAU 6. — Collections des B.C.P.

	Total livres (en volumes)	Acquisition de livres dans l'année (en volumes)	Total disques	Total titres de périodiques
1967	2 731 812	203 401		
1968	3 340 607	514 364	15 088	796
1969	3 827 636	458 900	14 185	1 015
1970	4 046 306	408 321	15 125	1 086
1971	4 353 895	420 561	16 724	1 256

— *Véhicules.*

Le parc automobile des B.C.P. s'est accru en 1971 de 14 bibliobus et de 2 véhicules de liaison (fourgonnettes Renault 4 L pour des tâches d'animation) comptant au total 112 bibliobus et 14 véhicules de liaison. Sur ces 112 bibliobus, 35 étaient spécialisés dans le prêt direct dont 18 pour le prêt direct scolaire et 17 pour le prêt direct au public dans les communes.

TABLEAU 7. — Parc automobile des B.C.P. (État et Association des amis)

	1967	1968	1969	1970	1971
Bibliobus	55	76	89	98	112
Véhicules de liaison	—	3	11	12	14

— *Bâtiments.*

Les autorisations de programme pour la construction en 1971 ont permis le financement de trois bâtiments : une centrale, celle de la B.C.P. de la Corse (450 m²) et deux annexes, celles de la B.C.P. du Bas-Rhin à Villé (450 m²) et du Pas-de-Calais à Lillers (450 m²). La même année cinq bâtiments ont été mis en service, les centrales des B.C.P. de la Charente-Maritime (450 m²), du Cher (500 m²), de la Manche¹ (500 m²), des Deux-Sèvres (500 m²) et du Tarn (1 500 m²).

Ainsi, à la fin de l'année 1971, 19 B.C.P. étaient installées dans des locaux construits spécifiquement pour ce type d'établissement, dont 16 dans des bâtiments indépendants et 3 dans des bâtiments non autonomes (bibliothèque universitaire et Centre régional de documentation pédagogique).

3. *Résultats obtenus.*— *Prêt par dépôts.*

Malgré le développement du prêt direct, c'est en majeure partie le prêt par dépôt qui est pratiqué par les B.C.P. (voir tableau 13). Lors de l'arrivée du bibliobus, le dépositaire accompagné parfois de lecteurs impatients, monte dans le véhicule pour choisir les ouvrages qui seront mis à la disposition de la population de la commune. D'autres fois, le choix de livres est préparé à l'avance par les bibliothécaires qui en font le dépôt.

On remarquera, sur le tableau 8, la forte augmentation de la desserte des bibliothèques municipales des communes de moins de 20 000 habitants : 60 dépôts supplémentaires ont été ouverts dans des bibliothèques municipales (augmentation de 23 % par rapport à 1970).

Les dépôts dans les écoles augmentent moins dans les autres collectivités : 103 nouvelles écoles ont pu bénéficier d'un dépôt, soit une augmentation de 0,7 %

1. Pour la description détaillée et la fiche technique de ce bâtiment, voir *Bull. Bibl. France*, 17^e année, n^o 4, avril 1972, p. 173 à 186.

TABLEAU 8. — Dépôts et collectivités desservis par les B.C.P.

	Total	Écoles	Mairies	B.M.	Divers
1967	15 760	11 955	2 196	134	1 475
1968	16 816	12 824	2 368	191	1 433
1969	17 587	13 162	2 680	220	1 525
1970	18 627	13 796	2 912	252	1 667
1971	19 426	13 899	3 328	312	1 887

TABLEAU 9. — Volumes déposés

Année	Volumes déposés	Population des communes desservies	Nombre de volumes déposés par habitant des communes desservies
1967	3 289 708	NC	—
1968	3 600 096	11 802 847	0,30
1969	3 772 658	13 016 988	0,28
1970	4 159 814	13 329 344	0,31
1971	4 580 675	14 163 083	0,32

NC : Non comptabilisé.

par rapport à 1970 alors que les dépôts ouverts dans les mairies (416 nouveaux dépôts correspondant à une augmentation de 14,3 %) et dans les autres collectivités : usines, maisons de jeunes, foyers ruraux, maisons familiales, etc. (220 nouveaux dépôts, augmentation de 13,2 %) sont plus nombreux. Ce fait tient certainement à la fermeture d'écoles dans les petites communes et au regroupement des élèves dans des établissements plus importants. En outre, les instituteurs sont moins nombreux à accepter la charge d'un dépôt pour de multiples raisons : migrations plus fréquentes du personnel, féminisation du corps enseignant, etc. Malgré cela, avec 13 899 dépôts sur un total de 19 426, la part des établissements scolaires faisant office de dépôt est toujours très importante puisqu'elle représente presque les deux tiers (72 %) de l'ensemble des collectivités desservies.

Par ailleurs, le tableau 9 fait apparaître un léger accroissement continu du nombre de livres déposés. On note aussi sur le tableau 13 une amélioration dans la fréquence du renouvellement des lots de livres déposés. Ce rythme de renouvellement annuel, encore insuffisant, tend cependant à augmenter (2,5 au lieu de 2,3 en 1970).

— *Prêt direct.*

Aucune nouvelle expérience de prêt direct n'a été lancée en 1971 mais les expériences en cours se sont poursuivies et développées, tant en ce qui concerne le prêt direct dans les écoles dans les départements du Cantal, du Doubs, du Territoire de Belfort, de l'Indre-et-Loire, du Haut-Rhin, de la Seine-et-Marne et du Tarn, que pour le prêt direct aux habitants des communes de l'Eure, de l'Indre-et-Loire, du Pas-de-Calais et du Bas-Rhin. Pour accroître leurs moyens d'action, deux bibliobus supplémentaires de prêt direct ont été attribués, l'un à la B.C.P. du Doubs, l'autre à la B.C.P. du Pas-de-Calais.

TABLÉAU 10. — Prêt direct dans les communes par les B.C.P. expérimentales

	Nombre de B.C.P.	Nombre de bibliobus de prêt direct	Communes desservies			Nombre d'emprunteurs inscrits	% d'emprunteurs par rapport à la population
			Nombre	Population	Points de desserte		
1969	4	11	143	334 788	443	10 938	3,2
1970	4	11	191	407 290	549	16 336	4,0
1971	4	11	205	431 742	617	18 864	4,3

Des B.C.P., à leur propre initiative ou à la demande des Conseils généraux, ont inauguré ou poursuivi des expériences de prêt direct dans les communes ou dans les écoles. Les résultats des uns et des autres apparaissent dans les tableaux 14 et 15.

Les tableaux 10 et 11 font apparaître la progression du prêt direct dans les communes et dans les établissements scolaires par les B.C.P. qui ont été choisies pour mener ces expériences à partir de 1969.

TABLEAU 11. — Prêt direct dans les établissements scolaires par les B.C.P. expérimentales

	Nombre de B.C.P.	Nombre de bibliobus de prêt	Classes à desservir		Classes desservies	Nombre d'emprunteurs inscrits	% d'emprunteurs par rapport à la population scolaire à desservir
			Nombre	Population scolaire			
1969	4	12	9 867	252 458	3 797	106 583	42,2
1970	5	14	12 436	307 168	5 321	131 788	42,9
1971	6	17	16 992	422 054	6 664	161 434	38,2

Au total, dans les B.C.P. expérimentales ou non, ce sont 2 198 356 volumes qui ont été prêtés directement aux habitants des communes, adultes et jeunes, et aux élèves et enseignants des établissements scolaires, ce qui représente 616 086 volumes de plus qu'en 1970.

— *Prêt de livres (par dépôts et par prêt direct).*

Il est toujours difficile, sinon impossible, d'évaluer le nombre de livres prêtés dans les B.C.P. qui pratiquent le prêt par dépôt. Nous croyons raisonnable de penser qu'un livre déposé est prêté en moyenne deux fois et demie. Cette évaluation peut paraître modeste, surtout si nous songeons aux livres pour enfants, les jeunes représentant une forte proportion des emprunteurs et étant considérés, de l'avis général, comme de « gros lecteurs ». Mais il y a également des livres qui ne sont pas empruntés et qui font baisser cette moyenne. Ainsi, avec les réserves qui s'imposent pour toute évaluation de ce type, il semble possible d'estimer que les B.C.P. en 1971 ont prêté au moins 13 650 044 volumes (c'est-à-dire

TABLEAU 12. — Livres déposés et prêtés directement par les B.C.P.

	Volumes déposés	Volumes prêtés directement	
		dans les écoles	dans les communes
1967	3 289 708		
1968	3 600 096		
1969	3 772 658	371 371	312 387
1970	4 159 814	762 339	819 931
1971	4 580 675	1 138 030	1 060 326

N.B. : Pour 1967 et 1968, les résultats du prêt direct, trop partiels, n'ont pas été comptabilisés.

2 198 356 volumes par prêt direct et 4 580 675 volumes déposés \times 2,5 = 11 451 688 volumes par l'intermédiaire des dépositaires).

— *Animation, information, publicité.*

Les activités dites « d'extension » tiennent une place très importante dans les B.C.P., comme en témoigne la lecture des rapports annuels. Ceci est normal puisque les B.C.P., de par leur nature, ont mission d'abord de se faire connaître, — à ce titre le bibliobus lui-même est le premier « support » publicitaire — et d'intéresser un public qui n'a pas l'habitude de fréquenter le livre et encore moins la bibliothèque. Il est intéressant de noter à ce propos que le bibliobus, dans ce rôle de défricheur qui est le sien dans un milieu de non-lecteurs, présente l'avantage, non seulement d'aller au-devant de la population en lui apportant le livre presque à domicile, mais, par son aspect familier (le camion dans les campagnes apporte la viande, les vêtements, pourquoi pas les livres?) de ne pas intimider le futur lecteur qui monte avec moins d'appréhension dans un véhicule qu'il ne franchirait le seuil d'un bâtiment, même avenant. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, qu'on puisse se dispenser de bâtiments ni de relais fixes.

La B.C.P. doit aussi tout faire pour aider à l'efficacité et au rayonnement des

« relais » à qui elle confie des dépôts de livres. A cet effet, son rôle d'information, de participation, de coordination, bref, de relations publiques, est essentiel.

L'énumération de toutes les actions d'animation faites par les B.C.P. en 1971 dans leur diversité serait fastidieuse et ne peut rendre compte ni de la conviction qui a présidé à leur mise en œuvre, ni de l'intérêt qu'elles ont suscité dans le public. Il faut mentionner néanmoins les 52 catalogues, qu'ils présentent le fonds général de la bibliothèque, les nouvelles acquisitions ou qu'ils attirent l'attention sur un thème précis (travaux manuels et activités créatrices de l'enfant dans le Loiret et dans la Marne, l'environnement, la Provence, le langage, dans le Haut-Rhin, la drogue, la maison et la famille dans la Côte-d'Or, la science-fiction, Boris Vian, la presse et le journalisme, jeux pour les vacances dans la Sarthe, etc.), qu'ils s'adressent à un public particulier (enfants, enseignants, etc...) ou qu'ils concernent un fonds spécial (catalogue de disques dans l'Aube, de diapositives dans le Cantal et le Tarn, de revues dans le Lot-et-Garonne). D'aspect particulièrement attrayant sont les bulletins de liaison ou d'information qui se multiplient dans les B.C.P. (*S.V.P. - Livres* dans la Sarthe, *Le Bibliobus et ses amis* dans le Loir-et-Cher, *Point-chaud* dans le Haut-Rhin, bulletins de liaison des B.C.P. de Lozère, du Cher, du Tarn, par exemple) et qui donnent, tous les mois ou tous les trimestres, des informations sur la bibliothèque, présentent des listes d'acquisitions et des bibliographies sur un thème, renseignent sur l'actualité artistique et littéraire, la vie locale, comportent des lettres de lecteurs, des jeux, des mots-croisés, les programmes de radio, cinéma, télévision dont les thèmes sont liés au livre, etc.

8 B.C.P. ont publié un guide à l'attention des lecteurs, des dépositaires ou des bibliothécaires de petites bibliothèques, 16 ont édité des affiches, 13 des tracts publicitaires, 2 ont procédé à une enquête auprès de leurs emprunteurs, 2 à un concours. Les notes d'information à l'attention des maires, des enseignants, les articles dans la presse, les émissions régionales de radio et de télévision sont par ailleurs nombreuses. Citons également les expositions itinérantes organisées par 20 B.C.P., les veillées-lecture (7 B.C.P.), les visites de la bibliothèque (11), les réunions avec les dépositaires (7), les conférences et débats (10), les participations à des foires (4), les conseils et l'aide apportés aux petites bibliothèques municipales (24) ainsi que les exposés aux instituteurs dans les écoles normales, d'autant plus importants que, en dehors du fait que la B.C.P. soit amenée à collaborer très étroitement avec les enseignants, cette information sur l'action menée par la B.C.P. touche maintenant, non seulement les élèves-maîtres mais aussi les instituteurs qui suivent un stage de recyclage.

Cette liste, qui n'est pas exhaustive, montre combien la B.C.P. est un organisme vivant, inséré dans son milieu, soucieux de collaboration, d'échanges et de promotion de la population dont elle a la charge.

— *Associations de lecture publique.*

Dans un certain nombre de départements non encore pourvus de B.C.P. circulent des bibliobus qui déposent des livres dans des lieux publics et qui ne dépendent ni de l'État ni des communes. Ces bibliobus qui opèrent, comme les B.C.P., dans le cadre départemental et desservent les communes de moins de 20 000 habitants, relèvent d'associations telle la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ou ont été créés sur l'initiative du Conseil général du département.

L'action et l'efficacité de ces associations départementales de lecture publique sont très diverses selon les départements. Progressivement, ces associations demandent à l'État leur transformation en B.C.P., comme ce fut le cas pour 16 d'entre elles. En 1971, 12 associations¹, subventionnées par l'État, fonctionnaient encore.

Disposant d'un parc automobile de 16 bibliobus, d'une collection de 495 996 volumes, 964 disques et 109 titres de périodiques, ces douze associations ont desservi 2 120 communes de moins de 20 000 habitants et notamment 3 319 dépôts dont 2 173 dans des écoles et 803 dans des mairies et bibliothèques municipales. Elles ont déposé au cours de l'année 1971, 841 919 volumes.

* * *

Ces résultats, ajoutés à ceux des B.C.P., témoignent de l'effort entrepris pour desservir la population des communes de moyenne et petite importance dont le nombre, au recensement de 1968, représentait 60 % de la population française.

1. Ardèche, Ardennes, Calvados, Gard, Jura, Haute-Loire, Oise, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Vienne, Vosges.

TABLEAU 14. — Prêt direct aux adultes et aux jeunes dans les communes

B.C.P. des départements à expérience	Bibliobus de prêt direct ¹	Communes desservies		Nom- bre de points de des- serte	Nombre total d'em- prun- teurs inscrits	Nombre de volumes prêtés	Renouvellement	Mise en route du prêt direct
		Nom- bre	Popula- tion					
Eure	3	43	82 443	63	2 943	80 940	tous les mois	1969
Indre-et-Loire	1	23	69 371	191	741	64 780	tous les mois	1963
Pas-de-Calais	3	68	166 378	183	10 574	262 002	tous les 13 jours	1969
Bas-Rhin	4	71	113 550	180	4 606	125 401	tous les mois	1969
TOTAL	11	205	431 742	617	18 864	533 123		
B.C.P. des départements non expérimentaux prati- quant le prêt direct d'une façon plus ou moins limitée								
Corse	Local B.C.P.	1	5 491	1	626	81 204	—	1962
Haute-Garonne	1	29	57 995	35	1 373	25 213	tous les mois	1970
Isère	—	16	51 595	29	1 845	5 732	tous les 3 mois	1970
Loiret	1	3	12 297	28	1 079	17 026	tous les 28 jours	1970

Lozère	Local B.C.P.	1	11 472	1	216	6 474	—	1966
Manche	—	1	1 420	2	175	6 950	tous les mois	1969
Meurthe-et-Moselle ...	1	14	25 600	48	3 131	47 422	tous les mois	1969
Meuse	—	2	244	4	6	180	tous les 3 mois	1969
Morbihan	—	2	3 395	5	292	2 780	toutes les 2 semaines	1971
Pyrénées-Atlantiques ..	—	6	21 107	8	1 325	16 485	tous les mois	1969
Haut-Rhin	1	32	88 937	86	3 020	96 461	tous les mois	1970
Somme	1	24	52 800	36	2 815	75 490	tous les mois	1970
Val-d'Oise	—	7	27 279	9	1 123	20 685	tous les mois	1969
Yvelines	1	8	89 310	28	3 086	21 352	tous les mois	1967
La Guadeloupe	Local B.C.P.	2	25 985	1	4 037	103 749	—	1967
TOTAL	6	148	474 927	321	24 149	527 203		
TOTAL GÉNÉRAL	17	353	906 669	938	43 013	1 060 326		

1. L'absence de chiffre signifie que la B.C.P. utilise son bibliobus à la fois pour le prêt par dépôt et pour le prêt direct.

TABLEAU 15. — Prêt direct dans les établissements scolaires

B.C.P. des départements à expérience	Biblio- bus de prêt direct	Nombre de classes à des- servir	Popu- lation scolaire à des- servir	Nombre de classes desservies				Nombre total d'em- prun- teurs inscrits	Nombre total de volumes prêtés	Renouvel- lement	Mise en route du prêt di- rect
				Total	1 ^{er} degré	CEG CES CET	Au- tres				
Cantal.....	2	1 200	22 958	609	274	279	56	15 134	67 342	tous les 40 jours	1969
Doubs et T.-de- Belfort	2	3 567	100 807	660	532	128	0	16 868	169 858	toutes les 3 semaines	1969
Indre-et-Loire .	5	2 100	51 815	2 094	1 550	544	0	47 619	321 215	toutes les 6 semaines	1960
Haut-Rhin	2	4 283	102 810	803	454	349	0	21 769	105 163	toutes les 4 semaines	1971
Seine-et-Marne .	4	4 309	108 237	1 648	1 475	173	0	41 234	283 509	toutes les 5 semaines	1969
Tarn	2	1 533	35 427	850	705	135	10	18 810	61 405	tous les 2 mois	1970
TOTAL	17	16 992	422 054	6 664	4 990	1 608	66	161 434	1 008 492		

B.C.P. des départements non expérimentaux pratiquant le prêt direct d'une façon plus ou moins limitée											
Pas-de-Calais ..	1	9 640	284 420	162	162	0	0	3 761	43 668	toutes les 3 semaines	1970
Somme	—	2 742	81 115	216	160	56	0	5 360	85 870	tous les mois	1970
TOTAL	1	12 382	365 535	378	322	56	0	9 121	129 538		
TOTAL GÉNÉRAL	18	29 374	787 589	7 042	5 312	1 664	66	170 555	1 138 030		

1. Dont 43 358 volumes au personnel enseignant.

ANNEXE

LISTE ET ADRESSES DES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT

- AIN : 6, rue Jules-Ferry, 01000 - Bourg-en-Bresse, tél. 21-57-40.
 AISNE : 1, rue de l'Évêché, 02200 - Soissons, tél. 53-10-70.
 ALPES-MARITIMES : Section sciences de la bibliothèque Universitaire de Nice, 28 avenue Valrose, 06100 - Nice, tél. 84-23-03.
 ARIÈGE : 31 bis, avenue du Général-de-Gaulle, 09000 - Foix, tél. 65-02-81.
 AUBE : Rue Montesquieu, 10120 - Saint-André-les-Vergers, tél. 43-58-74.
 AVEYRON : Rue de Paraire, 12000 - Rodez, tél. 68-22-74.
 TERRITOIRE-DE-BELFORT : (Voir : Doubs).
 BOUCHES-DU-RHÔNE : 2, avenue du Général-Leclerc, 13331 - Marseille Cedex 3, tél. 64-06-16.
 CANTAL : Rue du 139^e-Régiment-d'Infanterie, 15000 - Aurillac, tél. 48-37-19.
 CHARENTE : Boulevard Méandre-d'Assit, B. P. n^o 15, 16500 - Confolens, tél. 1-75.
 CHARENTE-MARITIME : 14, rue Pierre-Loti, B. P. 161, 17105 - Saintes, tél. 93-02-86.
 CHER : Rue Jules-Bertaut Les Gibjongs, 18000 - Bourges, tél. 24-33-25.
 CORRÈZE : Caserne Martial Brigouleix, Rue des Récollets, B. P. 59, 19011 - Tulle, tél. 26-13-89.
 CORSE : Avenue Porette, B. P. 39, 20250 - Corte, tél. 73.
 CÔTE D'OR : 27, rue du Petit-Potet, B. P. 486, 21013 - Dijon Cedex, tél. 30-42-10, poste 5.
 DORDOGNE : La Grenadière, Rue Albert-Pestour, 24000 - Périgueux, tél. 53-65-56.
 DOUBS, TERRITOIRE DE BELFORT : Avenue de l'Observatoire, 25000 - Besançon, tél. 80-27-65.
 DRÔME : 4, place des Ormeaux, 26000 - Valence, tél. 42-25-00, poste 41.
 ESSONNE : Boulevard Decauville, 91000 - Évry, tél. 497-41-51.
 EURE : 3 bis, rue de Verdun, B. P. 113, 27003 - Évreux, tél. 33-30-20.
 HAUTE-GARONNE : 1, rue du Périgord, B. P. 332, 31006 - Toulouse Cedex, tél. 22-97-41.
 GIRONDE : Domaine Universitaire. Avenue des Facultés, 33405 - Talence, tél. 80-67-66.
 HÉRAULT : 1 avenue du Val-de-Montferrand, 34000 - Montpellier, tél. 72-18-32.
 ILLE-ET-VILAINE : Avenue des Buttes-de-Coësmes, 35000 - Rennes, tél. 36-11-63.
 INDRE-ET-LOIRE : Place Anatole-France, 37000 - Tours, tél. 05-63-61.
 ISÈRE : 9, rue Lesdiguières, 38032 - Grenoble Cedex, tél. 44-49-31.
 LOIR-ET-CHER : Centre administratif, 34 avenue Maunoury, 41011 - Blois, tél. 78-39-53 postes 3420 ou 3422.
 LOIRE-ATLANTIQUE : École de la Contrie, 103 rue du Corps-de-Garde, 44100 - Nantes, tél. 73-92-54.
 LOIRET : Chemin Départemental 14, domaine de la source, 45045 - Orléans Cedex, tél. 66-01-89.
 LOT : 2, avenue Pierre-Sémard, 46000 - Cahors, tél. 35-24-15.
 LOT-ET-GARONNE : Boulevard de la République, B. P. 76, 47301 Villeneuve-sur-Lot, tél. 953.
 LOZÈRE : Avenue Paulin-Daudé, B. P. 45, 48005 - Mende, tél. 604.
 MANCHE : Rue Léon-Deries, B. P. 130, 50010 - Saint-Lô, tél. 57-17-97.
 MARNE : 200, avenue du Général-Sarrail, 51000 - Chalons-sur-Marne, tél. 68-19-40.
 HAUTE-MARNE : 2, rue Decrès, 52000 - Chaumont, tél. 03-29-19.
 MAYENNE : 5 à 9, rue Saint André, 53000 - Laval, tél. 53-14-59.
 MEURTHE-ET-MOSELLE : 26, rue Gustave-Simon, 54000 - Nancy, tél. 24-30-20 poste 489.
 MEUSE : 2, rue du Port, 55000 - Bar-le-Duc, tél. 79-18-90.
 MORBIHAN : 12, rue Jérôme-d'Arradon, B. P. 223, 56001 - Vannes, tél. 66-37-51.
 MOSELLE : 70, avenue Robert-Schuman, 57000 - Metz, tél. 68-23-54.

- ORNE : 12, rue Charles-Aveline, 61000 - Alençon, tél. 26-26-78.
PAS-DE-CALAIS : 13, place Sainte-Croix, 62022 - Arras, tél. 21-48-34.
PUY-DE-DÔME : 7, cours Sablon, 63000 - Clermont-Ferrand, tél. 91-95-43.
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : 2, rue Duboué, 64000 - Pau, tél. 27-98-01 poste 422.
HAUTES-PYRÉNÉES : Ancienne école normale, rue Georges-Magnoac, B.P. 265, 65006 - Tarbes, tél. 93-01-90.
BAS-RHIN : 36, boulevard de la Victoire, B. P. 228/R 6 Strasbourg R. P., 67006 - Strasbourg Cedex, tél. 36-44-49 & 35-42-48.
HAUT-RHIN : 1, avenue Foch, 68000 - Colmar, tél. 41-38-62.
RHONE : Rue de l'Armistice, 69500 - Bron, tél. 26-72-09.
SARTHE : 99, quai Ledru-Rollin, 72000 - Le Mans, tél. 28-86-90.
SEINE-MARITIME : Rue du Professeur-Fleury, Résidence des Coquets, B. P. 12, 76130 - Mont-Saint-Aignan, tél. 71-26-84.
SEINE-ET-MARNE : 4, rue Saint-Barthélemy, 77000 - Melun, tél. 439-95-25 poste 142.
DEUX-SÈVRES : 298, route de Coulonges, B. P. 249, 79000 - Niort, tél. 24-13-02.
SOMME : 1, chaussée Jules-Ferry, B. P. 50A, 80041 - Amiens Cedex, tél. 92-12-66.
TARN : Chemin du Gô, 81000 - Albi, tél. 54-09-73.
TARN-ET-GARONNE : 7, avenue du 10^e-Dragons, 82000 - Montauban, tél. 63-18-90.
VAL-D'OISE : 28, avenue du Général-Schmitz, 95300 - Pontoise, tél. 464-43-34.
VIENNE : 93, avenue du Recteur-Pineau, 86034 - Poitiers, tél. 46-23-07.
VOSGES : 7, rue des Fusillés-de-la-Résistance, 88000 - Épinal, tél. 82-00-95.
YONNE : 2, place Saint-Germain, 89000 - Auxerre, tél. 52-25-23.
YVELINES : Grandes écuries, place d'Armes, 78013 - Versailles, tél. 950-50-82.
GUADELOUPE : Route du stade Félix-Eboué, B. P. 102, 97103 - Basse-Terre, tél. 81-15-35.
MARTINIQUE : 22, avenue Duparquet, B. P. 217, 97202 - Fort-de-France, tél. 71-65-57.
RÉUNION : Place Joffre, 97400 - Saint-Denis-de-la-Réunion, tél. 21-03-24.